



**HAL**  
open science

# Situations de retour et transformations discrètes du champ migratoire France-Algérie. La mobilité estudiantine en question

Constance de Gourcy

► **To cite this version:**

Constance de Gourcy. Situations de retour et transformations discrètes du champ migratoire France-Algérie. La mobilité estudiantine en question. Africa e Mediterraneo, 2017. hal-01799898

**HAL Id: hal-01799898**

**<https://hal.science/hal-01799898>**

Submitted on 30 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Situations de retour et transformations discrètes du champ migratoire France-Algérie. La mobilité estudiantine en question**

**De Gourcy Constance, Aix-Marseille Univ, CNRS, LAMES (UMR 7305), Aix-en-Provence, France**

*Author presentation:* Constance De Gourcy is Lecturer in Sociology at Aix-Marseille Université (AMU) and Researcher with the Mediterranean Laboratory of Sociology (LAMES-CNRS, UMR 7305). Her research into international migration focuses, on the one hand, epistemological questions relating to the vocabulary of migration and, on the other, an analysis of empirical studies on student mobility in the Mediterranean basin.

*Abstract:* Although France is the preferred destination for Algerian students, it is not easy for them to stay there after completing their studies. This situation, starkly different from that in other countries interested in transforming foreign students into highly skilled migrant workers, is analysed on the basis of interviews with students experiencing an “intermediary return” between their departure from France and their long-term future. These returns offered an excellent opportunity for understanding post-study transition in France – which necessitates a change of status and of visa – and subtle changes in migratory projects towards North America.

Depuis plusieurs années, le phénomène du non-retour a été pointé comme un problème majeur affectant les économies des pays maghrébins.<sup>i</sup> S’agissant de la migration des diplômés, différentes recherches ont mis en avant la fuite des cerveaux (Bettahar, 1999 ; Ennafaa & Paivandi, 2008 ; Djeflat, 2012) avant de considérer que le non-retour au pays d’origine pouvait, sous certaines conditions, être perçu comme une ressource. Placée en tête des destinations privilégiées par les étudiants maghrébins,<sup>ii</sup> la France tend à devenir un lieu de passage plutôt qu’une destination pérenne dans un champ qui s’élargit. Ce constat qui pose la question de la transformation discrète de ce champ migratoire au regard des pratiques de non-retour sera mis en perspective à partir des mobilités estudiantines depuis l’Algérie. Pour ces étudiants – bien que moins mobiles que les autres étudiants du Maghreb,<sup>iii</sup> – ce pays familier en raison des liens tissés depuis plus d’un siècle,<sup>iv</sup> apparaît de plus en plus comme un espace rebond vers d’autres destinations.

Je montrerai ainsi que les pratiques de « retours intermédiaires », soit les périodes qui s’intercalent entre le départ pour la France et le retour pérenne à l’issue de la période de formation, constituent un poste d’observation privilégié pour comprendre la transition post-étude en France – laquelle nécessite un changement de statut et de visa –, et les modulations du projet migratoire depuis sa formulation lors du projet d’études en France.

Afin de souligner l’importance des étapes dans la construction des parcours, je me baserai sur les résultats d’une enquête menée en France auprès d’étudiants algériens inscrits dans les universités d’Aix-Marseille. Les entretiens s’échelonnant sur une période de quatre ans (2008-2012), ont permis de suivre l’évolution du projet depuis la formulation du retour pérenne en Algérie jusqu’à la préparation de nouveaux départs en fin d’études.<sup>v</sup>

### **1 le retour pérenne : l’horizon des parcours migratoires ?**

L’analyse de l’émigration algérienne dans le monde s’effectue bien souvent à partir de la diversification des profils de migrants. Cette perspective a permis de montrer que les nouveaux migrants sont animés par un projet migratoire plus individualiste que celui de leurs prédécesseurs

partis dans un but économique. Comme le souligne Hocine Labdelaoui (2012) « La reconfiguration des profils des émigrés algériens a donné lieu à un élargissement de l'espace migratoire algérien ». Apportant d'indéniables gains à la connaissance de la diversification des profils migratoires, cette perspective occulte néanmoins les effets des « retours intermédiaires » dans l'évolution du projet migratoire ainsi que les ressorts collectifs qui sont mobilisés en migration. L'analyse des recompositions discrètes du champ France-Algérie invite d'une part, à reconnaître que le projet migratoire se (re)définit en situation dans le pays de départ et d'installation et, d'autre part que ce qui avait été initialement prévu peut donner lieu à des projets alternatifs, si bien que le pays d'accueil devient une étape dans un parcours migratoire élargi. Appliquée à mon enquête, cette approche permet de saisir les petites décisions qui, à un niveau individuel, réorientent les parcours tout en redessinant les contours du champ migratoire. Une telle perspective qui tend à faire des « retours intermédiaires » des révélateurs des évolutions du projet est à considérer par rapport à l'objectif initial que représente l'engagement dans le retour pérenne une fois les études achevées.

Cet engagement peut se comprendre de deux manières : en premier lieu, en raison même des difficultés à partir, l'appui de l'entourage s'avère une condition indispensable à la réalisation du projet. Le retour au pays d'origine devient ainsi une condition du départ, condition qui s'observe particulièrement pour les filles.

En second lieu, le retour est un enjeu important des discussions car il permet de réduire l'incertitude inhérente à toute entreprise migratoire. Il détermine également un « horizon d'attente » (Koselleck, 1990) relatif au devenir de l'étudiant. Pour la nouvelle génération, il s'agit moins en effet de placer sa force de travail dans le pays d'accueil, en France – comme ont pu le faire leurs prédécesseurs – qu'en Algérie, pays dont les ressources multiples augurent de fortes potentialités de développement. Le retour pérenne une fois les études achevées semble indissociablement lié au départ : il est ce qui le rend acceptable sur le plan familial, indépendamment des contraintes administratives qui pèsent sur les conditions de sa réalisation. Inscrit comme horizon temporel du séjour, il revêt une importance sociale et symbolique et apparaît comme un seuil censé organiser sur un double plan, spatial – le pays d'origine – et temporel, l'entrée du jeune dans la vie adulte. Mais, c'est sans compter avec ce que le vécu dans le pays d'accueil va révéler au regard du projet tel qu'il a été défini au sein de l'entourage immédiat.

## **2 Les « retours intermédiaires » au pays : le projet en question**

Les pratiques de retour s'accomplissent de façon ponctuelle quand les conditions financières le permettent, le temps des vacances. En première lecture, ces retours « visites » assurent le maintien des liens avec la famille restée sur place. Cette situation de retour interroge cependant le projet migratoire, tel qu'il avait été initialement formulé.

Ces retours « visites » sont propices à une réévaluation diffuse des objectifs initiaux. Il n'est en effet jamais facile de (se) retourner sur les lieux de l'origine dès lors que le champ d'expérience s'est élargi. Dans la plupart des cas, les étudiants ressentent un décalage, un désajustement généré par l'accession à une autonomie nouvelle en France qui contraste avec ce qui les attend lors du retour au domicile familial. « Mais c'est long dans le sens où je me retrouve dépossédé un peu d'une certaine autonomie que j'ai ici [en France], par exemple », me confiera Nasser, étudiant en licence de sociologie, après un séjour de deux mois à Alger.

Ces décalages accompagnés parfois d'insatisfactions constituent l'amorce d'une première mise en

doute des objectifs initiaux. La perspective du retour pérenne laisse progressivement place à une ouverture sur d'autres horizons, dont témoigne le regard porté sur la période consacrée aux études. Celle-ci devient une expérience autonome qui ne précède pas ou plus nécessairement le retour au pays d'origine.

Si les situations de retour « visite » permettent d'expérimenter le décalage et, ce faisant, questionnent les attentes des étudiants, les séjours effectués en Algérie sont décisifs à un autre niveau : ils constituent en effet l'espace-temps privilégié pour retrouver les membres dispersés d'un groupe de pairs engagés dans un parcours de mobilité internationale. Accomplissant leurs études à l'étranger<sup>vi</sup>, ces membres dispersés se concertent pour faire coïncider leurs retours estivaux afin de se retrouver.<sup>vii</sup> Ces retrouvailles entre pairs dans le pays natal sont l'occasion de vifs débats et d'échanges nourris sur les différentes expériences de l'international. La sociabilité spécifique qui se développe lors de ces rencontres offre un contrepoint recherché pour éviter le désajustement et le décalage ressentis avec ceux qui ne sont pas partis. Ainsi, ces pratiques spécifiques à un groupe d'âges et à un mode de vie rendu possible par les études méritent considération à double titre. D'une part, elles sont propices à la comparaison entre les situations politiques, économiques, sociales des différents pays où vivent les étudiants de telle sorte que chacun peut confronter son expérience à celle des autres dans un cadre mondialisé. D'autre part, ces discussions sont porteuses de ferments de contestation car ces jeunes diplômés, ou en passent de l'être, discutent des perspectives et débouchés qui s'ouvrent après les études. Si les motifs d'appréhension sont nombreux, la crainte de ne pouvoir bénéficier des avantages liés à leur statut et à leurs diplômes dans le pays d'origine prime. Ce qui se joue, ce n'est pas tant la peur d'un déclassement, puisque ces étudiants sont en mobilité sociale par rapport à leur famille, mais bien davantage l'inadéquation entre le diplôme obtenu et la reconnaissance de leur place au sein du marché du travail.

Lors de ces moments de rencontres « concertées » entre proches et semblables prédomine ainsi la question de savoir où poursuivre le séjour à l'étranger et comment le qualifier en expérience professionnelle (De Gourcy, 2013), quand les contraintes administratives font qu'il est très difficile de rester en France à l'issue des études et qu'il n'est pas certain de trouver dans le pays d'origine les conditions propices à la réalisation professionnelle et personnelle.

### **3 La transition post-étude : fin du retour pérenne ?**

Si la question de savoir où aller après les études se pose avec tant d'acuité chez ces jeunes adultes, c'est parce qu'elle met en tension le projet de retour pérenne à l'issue du séjour en France et le souhait de bénéficier d'une expérience professionnelle ailleurs.

Alors que le retour pérenne reste un objectif pour une minorité d'étudiants<sup>viii</sup> malgré les difficultés qui les attendent et dont ils ont connaissance<sup>ix</sup>, une majorité d'entre eux optent pour le Québec ; l'évocation de ce pays revient en effet souvent lors des échanges entre pairs au moment des retours estivaux. Fort d'une présence algérienne importante – l'Algérie est désormais la troisième source d'immigrants au Québec<sup>x</sup> – sous-tendue par l'existence d'un réseau diasporique de semblables (Peraldi 1999), ce nouvel espace apparaît pour les étudiants enquêtés comme un lieu de ressources, économiques, sociales, professionnelles nouvelles. Avantage non négligeable, il est aussi perçu comme étant le plus hospitalier par rapport à d'autres destinations possibles. Nombreux sont ainsi les étudiants rencontrés qui s'étaient engagés dans les formalités nécessaires à ce nouveau départ et

le prépareraient activement. Ce nouveau départ apparaît à la fois comme un choix par défaut – en raison des difficultés à rester en France après les études – et un choix d’opportunité motivé par le dynamisme économique du pays. Le témoignage de Farida qui terminait en 2012 un master d’économie en France met en évidence cette double face du projet, désenchantée et réaliste : « Parce que on a beau dire, on a fait des études en France mais qui c'est qui va me donner ma chance ? Qui va me donner ma chance à moi avant de vous la donner à vous par exemple ? Je suis un peu pessimiste peut-être et aussi je sais que si je m'acharne, j'aurai ma place. Mais je n'ai plus envie de m'acharner si vous voulez. Et donc je choisis la facilité de partir. Je sais que ceux qui sont partis [au Québec], ils ont eu ce qu'ils voulaient, ils travaillent dans leur domaine. Ils vivent bien malgré la distance ».

Ce départ projeté est investi différemment de celui pour la France dès lors qu’un projet professionnel et plus largement de vie se substitue au projet d’études. Pour autant, l’élargissement du périmètre de circulation ne vient pas mettre un terme à l’espoir d’un retour durable au pays si les conditions économiques, et plus précisément professionnelles, le permettent. La poursuite du projet migratoire vers d’autres horizons favorise ainsi un sentiment d’appartenance d’autant plus fort que ces jeunes adultes se sentent redevables de l’aide financière et matérielle reçue au moment de la mise en œuvre du parcours. En écho avec le positionnement des migrants qualifiés formant une configuration diasporique, tous souhaitent, à défaut de pouvoir revenir, s’investir à distance dans leur pays d’origine. À cet égard, soulignons combien cette volonté d’investissement à distance dans des réseaux associatifs algériens, en France et ultérieurement au Québec,<sup>xi</sup> est un marqueur de continuité dans l’adhésion au pays d’origine, face à la discontinuité de leur présence.

#### *Conclusion :*

Considérer les modulations du projet migratoire, en tenant compte des pratiques de « retours intermédiaires » qui ponctuent la période des études, permet de révéler les petites décisions qui vont façonner les parcours et reporter le projet de retour durable. Loin de s’en tenir à une vision globale des statistiques portant sur les flux de la mobilité étudiante, il importe donc d’analyser préalablement la façon dont s’effectuent les choix individuels de localisation et les considérations collectives qui les sous-tendent. La réorientation du projet qui s’accomplit de façon discrète et progressive est le résultat d’un double mouvement. Elle est liée, d’une part, au décalage qui s’instaure entre des attentes et des objectifs transformés par les études et les ouvertures qu’offre un diplôme. Elle résulte d’autre part, d’un élargissement des perspectives que la mise en relation d’une expérience située avec celle des pairs partis à l’étranger a favorisé. Ce mouvement à la fois centripète et centrifuge soulève, plus largement, la question de la reconnaissance des diplômé.e.s dans leur propre pays. La poursuite du projet migratoire en direction du Québec – destination exclusivement représentée dans ce corpus – peut être vue, dans cette perspective, comme une stratégie, à (bonne) distance du pays d’origine, favorisant le déploiement de nouvelles formes de présence. Se pose ainsi la question de savoir ce que la reconfiguration discrète de ce champ migratoire révèle de la transnationalisation des pratiques. Plus que jamais, les pratiques de retour, projetées, imaginées, réalisées, apparaissent comme un poste d’observation privilégié de ces investissements multi-situés.

#### **Bibliographie**

C. Arslan, et al., *A New Profile of Migrants in the Aftermath of the Recent Economic Crisis*, Working Papers, Paris, OECD, n°160, 2014 <http://dx.doi.org/10.1787/5jxt2t3nnjr5-en>

- Y. Bettahar, *Les migrations scientifiques algériennes vers la France*, in « Hommes & Migrations », n° 1221, 1999, pp. 32-40
- Y. Bettahar, *Les 'nouveaux migrants' algériens des années quatre-vingt-dix*, in « Hommes & Migrations », n° 1244, 2003, pp. 39-46
- C. De Gourcy, *Circulation estudiantine en France et projets migratoires sous contraintes. Figures de l'étudiant algérien dans la mondialisation*, in « Cahiers Québécois de démographie », n°2, 2013, pp. 373-390
- R. Ennafaa et S. Paivandi, *Le non-retour des étudiants étrangers : au-delà de la « fuite des cerveaux »*, in « Formation emploi », n°103, 2008, pp. 23-39
- K. Khaled, *Les retours de l'intelligentsia diasporique algérienne*, in « Hommes et migrations », n°1300, 2012, pp. 28-35
- R. Koselleck, *Le futur passé ; Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 1990
- H. Labdelaoui, *L'Algérie face à l'évolution de son émigration*, in « Hommes et migrations », 1298 | 2012, pp. 22-37
- M. Péraldi, *Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar* in « Cultures & Conflits », 33-34, 1999, pp. 51-67
- M. Saïd Musette, *Brain drain from southern mediterranean countries*, 2016 disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/308762170\\_brain\\_drain\\_from\\_southern\\_mediterranean\\_countries](https://www.researchgate.net/publication/308762170_brain_drain_from_southern_mediterranean_countries)
- ISU/UNESCO, *La mobilité des étudiants internationaux*, Paris, Institut de Statistique de l'UNESCO, 2014 <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-student-flow-vizFR.aspx>
- A. Zehraoui, *L'immigration. De l'homme seul à la famille*, Paris, L'Harmattan, 1994

---

<sup>i</sup> S'agissant de travailleurs qualifiés, on observe une inadéquation entre le niveau de formation et le niveau de salaire reçu : « The working conditions of highly skilled workers moreover point to brain waste. These workers are often "underpaid" and, thus, over-qualified. » (Saïd Musette, 2016).

<sup>ii</sup> La France a accueilli 22 660 étudiants algériens en 2015-2016 dont 46,3 % d'étudiantes. 20 161 (89 %) étaient inscrits à l'université, 405 (1,8 %) en écoles de commerce, gestion et comptabilité et 224 (1 %) en formations d'ingénieurs (hors université). Sources : campus France.

<sup>iii</sup> Sources : ISU/UNESCO, 2014.

<sup>iv</sup> Jusqu'à l'indépendance en 1962, la relation entre ces deux pays a été dominée par des rapports de domination puisque l'Algérie est passée du statut de colonie à celui de département français.

---

<sup>v</sup> La plupart des étudiants, venus après une première expérience professionnelle en Algérie, intègrent en France des masters ; certains étaient en thèse au moment de l'entretien. Le corpus constitué est très proche sur le plan national des caractéristiques de cette migration d'étudiants algériens en France : Selon le Ministère de l'Intérieur français, les effectifs des étudiants algériens qui effectuent des études, dans le cadre de projets individuels et non organisés par l'Etat, sont en nette progression.

<sup>vi</sup> La France, le Canada, les Émirats Arabes Unis, ainsi que l'Arabie Saoudite et la Belgique sont les principaux pays qui attirent les étudiants algériens.

<sup>vii</sup> Ces pratiques estudiantines du retour contrastent avec celles, individuelles, mises en œuvre dans le cadre de l'émigration économique (Zehraoui, 1994).

<sup>viii</sup> D'après le Global Competitiveness Report, élaboré par le Forum économique mondial, l'Algérie est le troisième pays africain qui séduit le moins ses talents, établis à l'étranger, derrière la Libye et le Burundi.

<sup>ix</sup> Les étudiants en mobilité doivent en effet composer avec le chômage élevé qui touche la moitié de la jeunesse active algérienne (Arslan, 2014).

<sup>x</sup> D'après les données de l'Ambassade du Canada en Algérie : « Environ 60 000 personnes d'origine algérienne demeurent au Canada, notamment dans la région de Montréal, et l'Algérie est aujourd'hui la troisième source d'immigrants au Québec. Le Canada est une destination attrayante pour les étudiants algériens, et plus de 10 000 Algériens s'y sont rendus en visite en 2014. Le nombre de visiteurs et d'étudiants algériens au Canada n'a cessé de croître au cours des dernières années : 6 000 visas de résident permanent sont délivrés chaque année aux Algériens ». Données de 2016 disponibles sur : [http://www.canadainternational.gc.ca/algeria-algerie/bilateral\\_relations\\_bilaterales/index.aspx?lang=fra](http://www.canadainternational.gc.ca/algeria-algerie/bilateral_relations_bilaterales/index.aspx?lang=fra)

<sup>xi</sup> Il est intéressant de noter que les associations développent des objectifs différents selon leur localisation. En France, l'objectif est résolument orienté vers le développement de l'Algérie : « Ces cerveaux Algériens répartis partout dans le monde, il faut les mobiliser pour la bonne cause : « développer notre chère Algérie ». Nous l'avons quittée mais ne l'avons pas oubliée, nous ferons tout pour lui rendre ce qu'elle nous a donné. Nous y reviendrons un jour plus forts et avec valeur ajoutée ! » Sources : Association des Étudiants et Cadres Algériens de France, rubrique : présentation des objectifs. Lien : <http://dzbrains.net/>

Au Québec, le Centre Culturel Algérien, créé en 1999 à Montréal, davantage centré sur l'insertion des immigrants, se donne pour objectif de « donner les outils nécessaires à notre communauté pour une adaptation réussie au Canada ». Source : extrait du texte fondateur original de la création du CCA par M. Ahmed Mahidjiba. Disponible : <http://www.ccacanada.org/a-propos-du-cca/presentation-du-cca>